



Affaire 22-271125

Régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune - Déplacements dans hexagone pour l'Association du Bras des Calumets 97431 et à Genève pour l'Association Palmi Tchoukball

**NOTA.** / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 21 novembre 2025 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **20**

Absents : 05

Procurations : 04

Total des votes : 23

Secrétaire de séance : Emilie NALEM

LE MAIRE,  
Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

-----  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT-SEPT  
NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le **NINGT-SEPT NOVEMBRE à DIX-HUIT HEURES ET VINGT-CINQ MINUTES** le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS :** Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO conseiller municipal – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

**ABSENT(S) :** Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

**PROCURATION(S) :** Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe à Sabine IGOUFE – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Johnny PAYET – Mickaël PAYET conseiller municipal à Alain RIVIERE – Yannick BOYER conseiller municipal à Sophie ARZAL

Publicité faite le 08/12/2025

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20251127-DCM22-271125-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2025  
Date de réception préfecture : 05/12/2025

## Affaire 22-271125

### Régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune - Déplacements dans hexagone pour l'Association du Bras des Calumets 97431 et à Genève pour l'Association Palmi Tchoukball

Le Maire informe l'assemblée que deux associations, Association du Bras des Calumets 97431 et Association Palmi Tchoukball ont formulé des demandes pour bénéficier d'un appui de la commune dans le cadre du régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs de la commune.

#### ✓ *Demande de l'association Bras des Calumets 97431*

Par courrier du 30 octobre 2025, l'Association du Bras des Calumets 97431 a sollicité la commune pour être accompagnée, dans l'organisation d'un déplacement au championnat de France de l'Avenir sur Piste qui s'est tenu du 29 octobre au 03 novembre 2025 en BRETAGNE.

L'Association du Bras des Calumets 97431 sollicite une subvention exceptionnelle de 1 000,00 euros pour financer le déplacement. Le courrier de demande de l'association est annexé au présent rapport.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 600,00 euros au titre de cette action.

#### ✓ *Demande de l'association Palmi Tchoukball*

Par courrier du 12 novembre 2025, l'association a sollicité la commune pour obtenir une subvention de 2 600,00 euros, afin de l'aider à financer l'organisation d'un déplacement pour participer à un tournoi GENEVA INDOORS avec la sélection de La Réunion du 10 au 16 décembre 2025 à GENEVE. Le courrier reçu est annexé au présent rapport et détaille les différents postes de dépenses.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500,00 euros au titre de l'action.

Pour mémoire, le montant de l'enveloppe dédiée au déplacement des sportifs des associations de la commune a été fixée à 15 000,00 euros pour l'année budgétaire 2025. Le solde actuel des crédits budgétaires affectés est de 8 600,00 euros. Pour mémoire, voici le rappel des subventions déjà attribuées :

Date de délibération	Association	Montant attribué en euros
DCM 20-100425 du 10 avril 2025	Association Fight Club des Calumets	1 600,00
DCM 05-270825 du 27 août 2025	Association 2PECR	2 500,00
DCM 06-270825 du 27 août 2025	Association CAPP	2 300,00

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés et Joan DORO ne prenant pas part au vote,

- **INVITE** les membres du conseil ayant un intérêt direct ou indirect à cette affaire à ne pas prendre part au vote,
  - **VALIDE** les termes du présent rapport,
  - **VALIDE** l'attribution d'une subvention de **600,00 euros** à l'Association du Bras des Calumets 97431 pour sa participation au Championnat de France de l'Avenir sur piste,
  - **VALIDE** l'attribution d'une subvention de **1 500,00 euros** à l'Association Palmi Tchoukball pour sa participation au tournoi GENEVA INDOORS à GENEVE,
  - **AUTORISE** le Maire, ou en son absence, l'Elu délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.
- 

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents





Copie Eric ROSSIGNOL

COURRIER ARRIVÉ LE :

06 NOV. 2025

025.8046

COMMUNE DE LA PLAINE DES  
PALMISTES - SERVICE COURRIER

Association du Bras des Calumets 97431  
La Présidente Mme De Larichaudy Corinne  
1, rue Hervé Dhort Bras des Calumets  
97431 Plaine des Palmistes

Plaine des Palmistes le 30/10/2025

Mr Payet Johnny  
Maire de La commune  
de La Plaine des Palmistes

**OBJET** : Demande d'aide financière

Nom de l'Association : « *Association Du Bras des Calumets 97431* »

Date et lieu d'enregistrement : 2 Novembre 2022 à Saint Paul

Numéro RNA :W 9R3006153

Numéro SIREN : 921 319 018

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous vous sollicitons pour une aide financière pour notre adhérente Payet Tessy sélectionnée pour participer au championnat de France de l'Avenir sur piste qui aura lieu du 29 Octobre au 03 Novembre 2024 en Bretagne.

Aussi, nous vous demandons une aide de 1000€ afin de l'accompagner dans son projet .

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête et nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre profond respect.

La Présidente :

Mme De Larichaudy Corinne

Association du Bras des Calumets  
97431 la Plaine des Palmistes  
SIRET : 921 319 018 00013  
TEL : 0692 215694

*Don En copie Cabinet  
Pour avis Plaine*

Marie Daisy PAYET  
6 je du vieux clocher  
97431 La Plaine des Palmistes  
0692792597  
[mariedpayet974@gmail.com](mailto:mariedpayet974@gmail.com)

COURRIER ARRIVÉ LE :
15 OCT. 2025
A25.7520
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES - SERVICE COURRIER

Plaine des Palmistes

Le 15 octobre 2025

A Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire,

L'année dernière nous vous avons sollicité afin d'aider notre fille à financer son voyage, Tessy Payet vers les championnats de France de l'Avenir piste. Et nous vous en remercions.

Malgré une chute en début de Championnats, Tessy est revenue fièrement avec une médaille de bronze sur la course aux points.

Cette année, avec son palmarès :

- Championne de la réunion Junior 1 sur Route
- Championne au contre la montre Individuel;
- Championne de l'Omnium sur piste en sachant que cette épreuve englobe 4 courses dans la même journée
- Elle a participé aux Championnats de France des Outres Mers en Guadeloupe en juin
- Elle a participé aux Championnats de France de l'Avenir route au mois d'août

Elle repart pour les championnats de France Avenir piste du 23 octobre au 6 novembre pour y participer (épreuves du 29 au 04/11). Avec cette détermination de revenir avec de l'or. En tous cas c'est son objectif premier.

C'est pourquoi nous vous sollicitons à nouveau cette année financièrement sur ce déplacement, car nous n'avons pas forcément de l'aide financière de notre comité de cyclisme malheureusement, à part pour l'hébergement.

Nous comptons sur votre soutien, afin de permettre à Tessy d'atteindre sereinement son objectif pour ces Championnats.

Nous vous prions d'agrérer Monsieur Le Maire, nos sincères remerciements.

Mr et Mme PAYET



COURRIER ARRIVÉ LE :

12 NOV. 2025  
A25.8A32

COMMUNE DE LA PLAINE DES  
PALMISTES - SERVICE COURRIER

Association Palmi Tchoukball  
Rue GASTON Crochet  
97431 La Plaine des PALMISTES  
0692 87 07 26  
[palmitchouckball@gmail.com](mailto:palmitchouckball@gmail.com)

À l'attention de Monsieur le Maire  
Mairie de la PLAINE DES PALMISTES  
Rue de la République  
97431 La Plaine des Palmistes

Le 11 novembre 2025

**Objet : Demande de soutien financier pour un voyage sportif**

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous adresser la présente lettre afin de solliciter une aide financière de la part de la municipalité pour participer à un voyage sportif organisé dans le cadre du tournoi GENEVA INDOORS, qui se déroulera à GENÈVE en Suisse du 10 au 16 décembre 2025.

Lors de ce tournoi la sélection de la REUNION aura 2 équipes de M 14 qui défendront nos couleurs.

Tout au long de l'année, les jeunes du club PALMITCHOUKBALL se sont investis avec sérieux et détermination pour pouvoir participer à cette sélection. Leur assiduité et leur engagement ont porté leurs fruits : trois jeunes filles : LALLEMAND LAURINA, DINALLY KEIRRA et FONTAINE NORAH de notre club ont été sélectionnées pour représenter notre commune lors de cet événement ainsi que leur coach M ALIDOR JERRY et M MALET PASCAL.

Ce déplacement représente une opportunité importante tant sur le plan sportif que personnel, et constituera une étape significative dans leur parcours d'athlète.

Cependant, les frais liés à ce voyage (transport, hébergement, restauration, inscription) s'élèvent à 2600€ par enfant, ce qui représente une charge financière conséquente. C'est pourquoi je sollicite le soutien de la mairie afin d'alléger ce coût et de permettre à nos jeunes de participer à cet évènement dans les meilleures conditions.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information ou rendez-vous, et vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président M ALIDOR Jerry

## BUDGET PREVISIONNEL DE GENEVE 2025

DEPENSES	MONTANT par personne
Avion Run Paris A/R	1386€
Avion Paris Genève A/R	343€
Hôtel IBIS (nuits +PDJ)	460€
Transports (Bus)	30€
Repas (7 jours)	280€
Tenues (Sac à dos + 2 maillots)	70€
Visites	30€
Pharmacie	8€
Divers	28€

\* Total/Pers: 2635€ x5 = 13 175,00 €

Le président M AUDOR Jerry

PALMI TCHOUKBALL

PTB

La Plaine des Palmistes